



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 23 AVRIL 2026

Convocation du 10 avril 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

Étaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-30 – VOTE DU CFU 2025 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), Arthur PALMIERI, maire, quitte la salle pour le vote du CFU 2025 de la commune.

Le compte financier unique du budget principal de la commune pour l'année 2025 fait apparaître les résultats suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULÉ
RECETTES Réalizations	697 910,46	607 411,54	1 305 322,00
RECETTES Restes à réaliser	211 708,00	-	211 708,00
DEPENSES Réalizations	367 771,42	278 732,10	646 503,52
DEPENSES Restes à réaliser	674 133,10	-	674 133,10
Solde des réalisations	330 139,04	328 679,44	658 818,48
Résultats antérieurs reportés	399 294,16	372 553,40	771 847,56
Solde (investissement) ou clôture (fonctionnement)	729 433,20	701 232,84	1 430 666,04
Différence entre les restes à réaliser	- 462 425,10	-	- 462 425,10
Résultat cumulé	267 008,10	701 232,84	968 240,94

Monsieur Gérard CHAPELLE, président de la séance, invite le conseil municipal à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune.

Fait et délibéré à Monlet, le 23 avril 2026

la Secrétaire de séance,



Stéphanie LIS

le Président de la séance,



Gérard CHAPELLE